

Etoile sur Rhône, le 19 septembre 2022



Le Maire
d'ETOILE SUR RHONE

à

Affaire suivie par : CHARLIN Christelle

Objet : Alignement Chemin du Chez/Lambert- - Ouverture enquête publique

Madame,

Je vous informe que l'enquête publique relative à l'approbation du Plan d'alignement Chemin du Chez/Lambert se déroulera du 5 au 19 octobre 2022 inclus.

C'est l'occasion pour chaque usager du territoire de consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique avec ou sans la présence de la commissaire enquêteur ou le cas échéant de les adresser à son attention par courrier postal au siège de la commune d'Etoile-sur-Rhône ou courrier électronique à c.charlin@mairie-etoilesurhone.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.etoilesurhone.fr> ;
- en version papier au siège de la commune d'Etoile-sur-Rhône, à la mairie, 45 Grand rue, 26800 Etoile-sur-Rhône, aux jours et heures habituels d'ouverture
- **Horaires d'ouverture :**
- Lundi : 8h00-12h30 /13h30-17h00
- Mardi : 8h00-12h30
Mercredi : 8h00-12h30 /13h30-17h
- Jeudi : 8h00-12h30
Vendredi : 8h00-12h30 /13h30-16h00
- Samedi : 10h00-12h00

Toute information administrative peut être demandée auprès de Madame Christelle CHARLIN au service juridique et foncier de la Mairie d'Etoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : c.charlin@mairie-etoilesurhone.fr.

Toute information technique peut être demandée auprès de Monsieur Alain TESTE au service Aménagements et projets de la Mairie d'Etoile-sur-Rhône, 45 Grande Rue, 26800 Etoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : a.teste@mairie-etoilesurhone.fr

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors de la permanence qu'elle tiendra à la Mairie d'Etoile-sur-Rhône :

- le mercredi 19 octobre 2022 de 14h à 17h00.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Françoise CHAZAL

COMMUNE D'ETOILE SUR RHONE

ENQUETE PUBLIQUE

relative à

objet : APPROBATION DU PLAN D'ALIGNEMENT CHEMIN DU
CHEZ/LAMBERT

CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'ARRETE MUNICIPAL D'OUVERTURE
D'ENQUETE PUBLIQUE

Je soussigné, Madame Françoise CHAZAL,

Maire de la commune d'ETOILE SUR RHONE

certifie que l'arrêté municipal N°2022-298 d'ouverture d'enquête publique du 13 septembre 2022, portant sur l'approbation du plan d'alignement Chemin du Chez ; 26 800 ETOILE SUR RHONE

a été :

- affiché à la porte de la Mairie,
- publié sur le site internet

15 jours avant l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à ETOILE SUR RHONE, le 19 septembre 2022,

Le Maire,



Françoise CHAZAL



PROCES VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE

L’an deux mille vingt-deux, le mardi 20 septembre à 11 heures 00.

En vertu des articles L2122-1 à L2212-5 et L2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales,

En vertu de l’article L511-1 du code de la Sécurité intérieure,

En vertu de l’article L511-1 – 1 du code de la construction et de l’habitation,

Nous soussignons, M David DIAS, brigadier-chef principal, agent de police Municipale à Etoile-sur-Rhône, porteur de carte professionnelle agissant en tant agent de police judiciaire adjoint, dument agréé et assermenté.

Certifions avoir procédé à l’affichage de l’enquête public concernant le plan d’alignement du chemin du Chez/chemin de Lambert à ETOILE SUR RHONE 26800 sur les panneaux d’affichage prévues à cet effet, aux adresses suivantes : Place de la République (local des associations), Ecole de la Gare (Chemin du Chez), Chemin de la Gare (Panneau) ainsi qu’aux Chemin de Lambert (Panneau) à Etoile-sur-Rhône 26800.

EN FOI DE QUOI NOUS AVONS DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT le mardi 20 septembre 2022 à 11h50.

Le mardi 20 septembre 2022.

Pièces jointes : Photographies.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN D'ALIGNEMENT- CHEMIN DU CHEZ/LAMBERT- ETOILE-SUR-RHÔNE

En exécution de l'arrêté de Madame le Maire d'Étoile-sur-Rhône en date du 13/09/2022, une enquête publique portant sur le projet de plan d'alignement- Chemin du chez - Étoile-sur-Rhône aura lieu pendant QUINZE jours consécutifs :

Du mercredi 5 octobre à 8h30 au mercredi 19 octobre 2022 à 17h00.

Cette enquête publique concerne le plan d'alignement du Chemin du Chez/Lambert, à ETOILE SUR RHONE,

Afin de conduire cette enquête, le Maire par arrêté 2022-298 du 13/09/2022, a désigné Madame Mireille GERMAIN, cadre administrative retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'alignement du Chemin du Chez est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.etoilesurrhone.fr/> ;
- en version papier au siège de la commune d'Étoile-sur-Rhône, à la mairie d'Étoile-sur-Rhône, 45 Grand rue, 26800 Étoile-sur-Rhône, aux jours et heures habituels d'ouverture soit

Horaires d'ouverture
Lundi : 8h00-12h30 / 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h30
Mercredi : 8h00-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 8h00-12h30
Vendredi : 8h00-12h30 / 13h30-16h00
Samedi : 13h00-17h00

Toute information administrative peut être demandée auprès de Madame Christelle CHARLIN au service juridique et foncier de la mairie d'Étoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : c.charlin@mairie-etoilesurrhone.fr

Toute information technique peut être demandée auprès de Monsieur Alain TESTE au service Aménagements et projets de la mairie d'Étoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : a.teste@mairie-etoilesurrhone.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune d'Étoile-sur-Rhône ;
- sur une plateforme en ligne accessible à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : c.charlin@mairie-etoilesurrhone.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune d'Étoile-sur-Rhône, situés à la Mairie d'Étoile-sur-Rhône, 45 Grand rue, 26800 Étoile-sur-Rhône pour recevoir leurs observations, lors de la permanence du

le mercredi 19 octobre 2022 de 14h à 17h00 ;

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la commune d'Étoile-sur-Rhône ainsi que sur son site internet (<https://www.etoilesurrhone.fr/>) durant un an.

À l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet de plan d'alignement - Chemin du Chez, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du Plan d'alignement ne soit pas remise en cause - sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au Conseil Municipal de la commune d'Étoile-sur-Rhône.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN D'ALIGNEMENT- CHEMIN DU CHEZ/LAMBERT- ETOILE-SUR-RHÔNE

En exécution de l'arrêté de Madame le Maire d'Etoile-sur-Rhône en date du 13/09/2022, une enquête publique portant sur le projet du plan d'alignement- Chemin du Chez- Etoile-sur-Rhône aura lieu pendant QUINZE jours consécutifs :

Du mercredi 5 octobre à 8h30 au mercredi 19 octobre 2022 à 17h00.

Cette enquête publique concerne le plan d'alignement du Chemin du Chez/Lambert, à ETOILE SUR RHONE,

Afin de conduire cette enquête, la Mairie par arrêté 2022-228 du 13/09/2022, a désigné Madame Mirville GERMAIN, cadre administratif retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'alignement du Chemin du Chez est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.etoile-surrhone.fr/> ;
- en version papier au siège de la commune d'Etoile-sur-Rhône, à la mairie d'Etoile-sur-Rhône, 45 Grand rue, 26800 Etoile-sur-Rhône, aux jours et heures habituels d'ouverture soit

Horaires d'ouverture :
Lundi : 09h00-12h30 / 13h30-17h00
Mardi : 09h00-12h30
Mercredi : 09h00-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 09h00-12h30
Vendredi : 09h00-12h30 / 13h30-16h00
Samedi : 09h00-12h00

Toute information administrative peut être demandée auprès de Madame Christèle CHARLIN au service juridique et foncier de la mairie d'Etoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : c.charlin@mairie-etoile-surrhone.fr

Toute information technique peut être demandée auprès de Monsieur Alain TESTE au service Aménagements et projets de la mairie d'Etoile-sur-Rhône ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04 75 60 69 50 et à l'adresse mail : alain@mairie-etoile-surrhone.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions

- sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune d'Etoile-sur-Rhône;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : c.charlin@mairie-etoile-surrhone.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune d'Etoile-sur-Rhône, situés à la Mairie d'Etoile-sur-Rhône, 45 Grand rue, 26800 Etoile-sur-Rhône pour recevoir leurs observations, lors de la permanence du

- le mercredi 19 octobre 2022 de 14h à 17h00 ;

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la commune d'Etoile-sur-Rhône ainsi que sur son site internet <https://www.etoile-surrhone.fr/> durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet du plan d'alignement - Chemin du Chez, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du Plan d'alignement ne soit pas remise en cause - sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au Conseil Municipal de la commune d'Etoile-sur-Rhône.

